



FIDUCIAIRE EXPERTS AUDIT
AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

SISTECH

Siège social : Climate House - 39 rue du Caire - 75002 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2025

www.fidutexperts.com

Bordeaux-Lac
Siège social
6 rue Serge Dejean
33525 BRUGES
Tél. +33 (0)5 56 075 075
Fax. +33 (0)5 56 075 085
contact@fidutexperts.com

Membre du Groupe


FIDUCIAIRE EXPERTS
AUDIT - CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERIENCE COMPTABLE

NF EN ISO 9001:2015

ASCII

CERTIFICAT 2013 - CCLXXIII.

QUALITEM

www.ascii-qualitem.fr



FIDUCIAIRE EXPERTS AUDIT

AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

SISTECH

Siège social : Climate House - 39 rue du Caire - 75002 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SISTECH relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercices professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

www.fiduexperts.com

Bordeaux-Lac
Siège social
6 rue Serge Dejean
33525 BRUGES
Tél. +33 (0)5 56 075 075
Fax. +33 (0)5 56 075 085
contact@fiduexperts.com

Membre du Groupe


FIDUCIAIRE EXPERTS
AUDIT - CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

NF EN ISO 9001:2015

ASCII

CERTIFICAT 2013 - CCLXXIII.

QUALITEM

www.ascii-qualitem.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés :

Le passif du bilan de votre association est principalement composé de fonds dédiés pour une valeur de 66 970 euros.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités d'inscription au passif des fonds dédiés, ainsi que la méthode d'évaluation appliquée ; puis nous nous sommes assurés que l'annexe, dans la note « Principes et méthodes comptables » au paragraphe « Fonds dédiés » et dans la note « Fonds dédiés », fournit une information appropriée sur le caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement

ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 20 Juillet 2026,

Pour la Société FIDUCIAIRE EXPERTS AUDIT

Paul PIGEYRE

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	27 552	26 675	878	1 814
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	30 099	99	30 000	30 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 520		8 520	13 320
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	66 171	26 774	39 398	45 134
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 600		1 600	45 578
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	317 754	87 219	230 535	95 092
Charges constatées d'avance	8 165		8 165	8 155
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	59 619		59 619	346 407
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	387 138	87 219	299 919	495 232
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	453 309	113 992	339 317	540 365

Documents soumis au
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	229 871	159 098
Excédent ou déficit de l'exercice	-68 852	70 773
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	161 019	229 871
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	161 019	229 871
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	66 970	114 629
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	66 970	114 629
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 633	51 632
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	60 573	72 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	40 122	71 623
TOTAL DETTES (IV)	111 328	195 866
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	339 317	540 365

Documents soumis au
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	55	7
Ventes de biens		800
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		46 208
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	103 331	63 899
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	44 812	51 194
Mécénat	194 320	505 047
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	181 613	66 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 007
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	114 629	360 573
Autres produits	20	16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	638 781	1 094 751
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	162 610	340 110
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	7 981	5 922
Salaires	271 191	366 540
Cotisations sociales	105 851	191 961
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	88 854	3 871
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	66 970	114 629
Autres charges	6 152	945
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	709 610	1 023 978
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 70 829	70 773
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 076	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		0
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 076	0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	99	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	99	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 977	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	- 68 852	70 773
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	640 857	1 094 751
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	709 709	1 023 978
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 68 852	70 773
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	14 077	40 608
Prestations en nature	165 004	204 512
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	179 081	245 120
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	14 077	40 608
Prestations en nature	165 004	204 512
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	179 081	245 120

Documents soumis au
Commissaire aux Comptes

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **339 316,67 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-68 852,14 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Changement de présidence au cours du premier semestre 2026

Autres informations significatives

Une dépréciation des titres et du compte courant a été constatée dans les comptes du 31.12.2025 afin de tenir compte des difficultés financières de la filiale AMKE en Grèce.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Objet social :

L'Association a pour objet toute action d'intérêt général contribuant à la reconquête de l'autonomie des réfugiés et des personnes déplacées par l'utilisation de la technologie et par la mobilisation des communautés technologiques, des innovateurs sociaux ou structures les soutenant, des ONG, des experts et acteurs universitaires ou des acteurs publics.

La démarche de l'Association est socialement innovante, éthique et équitable. Elle est co-construite avec et pour les réfugiés et les personnes déplacées. Elle est laïque, apolitique et fonde l'ensemble de son action sur la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948, le droit international sur la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile, des bénéficiaires de la protection subsidiaire et des apatrides et les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Afin de favoriser la réalisation de cet objet, l'Association pourra notamment, et de façon habituelle, organiser des événements, des formations, des programmes, des actions ou accompagner des projets de toute nature pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

Plus généralement, l'Association a pour objet toutes autres opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire de nature à favoriser son développement et son impact au service des réfugiés et personnes déplacées.

Désormais l'association porte trois projet d'aides aux femmes réfugiés :

- projet Fellowship France
- projet Fellowship Italie
- projet Fellowship Grèce

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022;
- Le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif;
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Documents soumis au
Commissaire aux Comptes
des tiers

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 66 970€ pour l'ensemble des projets

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	N/A
Agencements	N/A
Mobilier	N/A
Travaux	N/A
Matériel et outillage	
Matériel	N/A
Outillage	N/A
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	N/A
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	N/A
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :



Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

L'association a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice n'a pas fait l'objet d'une estimation d'heures.

L'association a bénéficié de dons en nature reçus pour 14 077€ et des prestations en natures pour 165 004€.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, SISTECH présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

L'application de ce nouveau règlement pour la première fois sur cet exercice constitue un changement de méthode comptable obligatoire.

Ce changement vise à améliorer la lisibilité du résultat en redéfinissant, entre autres, le caractère exceptionnel des charges et produits. Les comptes de l'exercice précédent présentés en colonne comparative n'ont pas été retraités selon les nouvelles règles. Ils figurent tels qu'approuvés lors de l'exercice précédent.

Documents soumis au
Commissaire aux Comptes

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	26 853	699		27 552
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	30 000	99		30 099
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 320		4 800	8 520
TOTAL	70 173	798	4 800	66 171

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			25 040	1 635		26 675
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			25 040	1 635		26 675

Documents soumis au
Commissaire aux Comptes

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations		99		99
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances		87 219		87 219
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL		87 318		87 318

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).					
Fondation SISTECH ITALIA	30 000	100,00	30 000	30 000	155 159
AMKE	100	99,00	99		87 219
TOTAL DES FILIALES (A)	30 100		30 099	30 000	242 378
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)					
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au §A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au §B					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	30 100		30 099	30 000	242 378

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société (1).				
Fondation SISTECH ITALIA		164 394	-115 307	
AMKE		154 377	51	
TOTAL DES FILIALES (A)		318 771	-115 256	
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société (1)				
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)				
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au §A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au §B				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		318 771	-115 256	

(1) Dont la valeur d’inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.



État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	8 520			8 520
Clients douteux				
Autres créances clients	1 600	1 600		
Personnel et comptes rattachés	398	398		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	2 565	2 565		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	242 378	242 378		
Débiteurs divers	72 413	72 413		
Charges constatées d'avance	8 165	8 165		
TOTAL	336 039	327 519		8 520
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	8 165	
TOTAL	8 165	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	159 097	70 773			229 871
Excédent ou déficit de l'exercice	70 773	-70 773		68 852	-68 852
TOTAL	229 870			68 852	161 019
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	229 870			68 852	161 019



Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
France	99 113	323 445	284 396		-93 814	44 348	
Italie		70 186	124 302		54 116		
Grèce		46 320	86 017		39 698		
Autres	15 518	46 340	39 234			22 622	
TOTAL	114 631	486 291	533 949			66 970	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	114 631	486 291	533 949			66 970	

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non- utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 633	10 633		
Personnel et comptes rattachés	22 119	22 119		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	32 581	32 581		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 872	5 872		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	40 122	40 122		
TOTAL	111 328	111 328		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 40 122	
TOTAL	- 40 122	

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics		61 443				61 443
Subventions d'exploitation		41 887				41 887
Subventions d'investissement						
TOTAL		103 330				103 330

Les concours publics correspondent à la taxe d'apprentissage perçue par SISTECH en 2025.

SISTECH a perçu uniquement la subvention publique de la DRIETS en 2025: 70K€ de notifiés pour 70 K€ encaissés. 28 KE ont été constatés en PCA afin de lisser sur la période concernée.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 800	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	22 085	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	13 387	
État - Charges à payer	5 107	
TOTAL	45 379	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	321	
Etat - Produits à recevoir	70 000	
TOTAL	70 321	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	6 120	
Afférents aux services autres		
TOTAL	6 120	



Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.



Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

Les membres de la gouvernance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

